

Contrat de Saillie

Saison de Monte 2024

Uhelem de Seille

Etalon approuvé PFS

	VENDEUR	ACHETEUR		
Dénomination	Pony Planet	Dénomination :		
	: Laurence ROGER : 135 rue Flandres Dunkerque : 62350 ROBECQ : 06 16 81 23 76 : contact@pony-planet.fr	Nom :		
CP Ville		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
		Adresse:		
		CP Ville :		
		Téléphone :		
		Email :		
			M	
	JUMENT	CENTRE DE MISE EN PLACE		
Nom		Dénomination :		
Numéro Sire	:	Adresse:		
Mois du terme	/ 2024			
Ou	Actuellement vide	CP Ville :		
		Nom :		
		Téléphone :		
	DE VENTE 2024 : Uhelem de Se au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-de			
	À la Réservation :	essus aux conditions suivantes .		
IAF		120,00 € TTC - Réservation (dont TVA 5,5 %)		
	600,00 € TTC - Pou (dont TVA 5,5 %)	ılain Vivant 48h		
La réservation Elevage d'été		sent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre de :	Laurence ROGER -	
	le pour la Réservation encaissable à la réserva le pour le Solde de Saillie encaissable Poulain			
		ce de la semence sont à la charge de l'acheteur, en plus du prix de sa - 135 rue Flandres Dunkerque - 62350 ROBECQ	aillie.	
	À la Réservation :			
IART	220,00 € TTC - Rés (dont TVA 5,5 %) Au Solde :	servation		
	600,00 € TTC - Pou (dont TVA 5,5 %)	ulain Vivant 48h		
La réservation Elevage d'été	de la saillie est effective au retour du prés	sent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre de :	Laurence ROGER -	
	e pour la Réservation encaissable à la réserva le pour le Solde de Saillie encaissable Poulain	ation, non reportable - (Comprenant les Frais de collecte et 2 envois	s).	

Les envois supplémentaires seront facturés en fin de saison au tarif de * 60 € TTC / envoi en semaine et 72 € TTC / envoi le samedi (TVA 20%).



Contrat de Saillie

Saison de Monte 2024

Uhelem de Seille

Etalon approuvé PFS

	۸	
Ш	А	C

À la Réservation :

120,00 € TTC - Réservation

(dont TVA 5,5 %) Au Solde :

600,00 € TTC - Poulain Vivant 48h

(dont TVA 5,5 %) Transport

132,00 € TTC - Transport

(dont TVA 20 %)

Ce contrat donne droit à 4 doses de 4 paillettes dans la limite des stocks disponibles. Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur. La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre de : Laurence ROGER - Elevage d'été

- Un chèque pour la Réservation + Transport encaissable à la réservation, non reportable
- Un chèque pour le Solde de Saillie encaissable Poulain Vivant 48h

CONDITIONS PARTICULIÈRES

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'I.F.C.E.. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur **après encaissement du chèque**, soit 48 heures après la naissance du poulain. Une pénalité de 100,00 euros TTC sera appliquée pour tout retard de paiement du solde poulain vivant supérieur à 28 jours. Le chèque sera restitué en cas de viduité, d'avortement ou de décès du poulain à la naissance.

Fait en double exemplaires à :	, le :
Signature Vendeur :	Signature Acheteur : Avec la mention «Lu et approuvé»